

## Conseil de famille

Nom: ..... Prénom: .....  
Sexe: ..... Date de naissance: .....  
Indication physique (costaud, barbu, nain, etc): .....  
Adresse: .....  
Code postal: ..... Ville: .....  
Email: .....  
Tel : ..... Tel autre:.....

- J'ai pris connaissance de l'obligation d'être adhérent à l'association Mondes Parallèles afin de pouvoir participer à la murder party
- J'autorise l'association Mondes Parallèles à utiliser les documents photographiques, audio et vidéo réalisés dans le cadre des activités définies par l'article 2 des statuts de l'association (utilisation des images me représentant par Mondes Parallèles et la FédéGN).
- Je joins un règlement de (.....x 5€) pour le jeu et le repas
- (.....x 5€) pour l'adhésion à l'association

**Soit au total euros**

Date et signature:

En cas de règlement groupé, mon règlement sera effectué par: .....  
Sans paiement votre inscription n'est pas valide.  
Renvoyez ce coupon signé au plus vite pour nous aider à prévoir au mieux votre rôle.

### Adresse où envoyer son inscription:

Mondes Parallèles  
13 bis rue Victor Fortun 444400 REZE

### Bulletin d'adhésion à l'association Mondes Parallèles

Si je ne suis pas déjà adhérent à l'association, ce présent coupon fera office de bulletin d'adhésion à Mondes Parallèles pour l'exercice 2016-2017.

Les statuts de l'association et le règlement intérieur sont disponibles sur simple demande et sont librement accessibles sur le site web de Mondes Parallèles: <http://www.mondesparalleles.com>

### Infos pratiques

La murder a lieu **le dimanche 22 janvier 2017**

L'heure du début est fixée à **14h00** à la maison des jeux de Nantes 14 rue Michel Rocher à Nantes.

Les organisateurs sont Julien d'Eikona avec le soutien de Mondes Parallèles.

Le livret joueurs et règles sont téléchargeables sur le site de l'association <http://www.mondesparalleles.com/>

Pour toutes les questions qui vous passent par la tête, vous pouvez les contacter en écrivant à [gn@mondesparalleles.com](mailto:gn@mondesparalleles.com)

